

Lille, le **- 4 MARS 2024**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé l'EARL Marc Lesne concernant l'opération suivante : **création de 3 forages d'essai parcelle Z170, un forage d'essai parcelle Z134 et un forage d'essai parcelle ZK99,**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à ddtm-pe@nord.gouv.fr ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable de l'Unité
Gestion des Eaux Souterraines,



Guillaume CORON

Monsieur le Maire
de la commune de Solesmes

Réf. : **191/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Création de trois forages d’essai parcelle ZI70, un
forage d’essai parcelle ZI34 et un forage d’essai
parcelle ZK99 à Solesmes
EARL Marc Lesnes
Dossier Loi sur l’Eau n°23-0100040850

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :